

Avis de convocation à l'assemblée annuelle 2023

Vous êtes invité à notre assemblée annuelle 2023 des actionnaires ordinaires :

QUAND

Le mardi 2 mai 2023 à 14 h,
heure avancée des Rocheuses (HAR)

OÙ

Assemblée virtuelle seulement par webdiffusion audio en direct au
<https://web.lumiagm.com/428631402>
mot de passe « tc2023 » (sensible à la casse)

VOTRE VOTE EST IMPORTANT

Si vous êtes un actionnaire inscrit détenant des actions ordinaires de Corporation TC Énergie (« TC Énergie ») le 17 mars 2023, vous avez le droit de recevoir un avis de la présente assemblée, d'y assister et d'y voter.

Veuillez prendre le temps de lire la circulaire de sollicitation de procurations par la direction ci-jointe. Elle renferme des renseignements importants sur l'assemblée et explique qui peut voter et comment voter.

Par ordre du conseil d'administration,



Christine R. Johnston

Vice-présidente, Droit et secrétaire
Corporation TC Énergie
Calgary (Alberta)

Le 1^{er} mars 2023

Cinq points à l'ordre du jour

1. Recevoir nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et le rapport de l'auditeur.
2. Élire les administrateurs.
3. Nommer l'auditeur et autoriser les administrateurs à fixer sa rémunération.
4. Participer au vote consultatif sur notre approche à l'égard de la rémunération des membres de la haute direction (le « vote consultatif sur la rémunération »).
5. Examiner toute autre question qui est dûment soumise avant l'assemblée ou toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement.